



**Paris Taekwondo Académie**  
122, Rue du chemin vert 75011 Paris  
(Téléphone : 06.62.49.18.96)  
<http://www.paristaekwondo.com>  
courriel : [qfriess@paristaekwondo.com](mailto:qfriess@paristaekwondo.com)



## **1. Dossier d'inscriptions Saison 2010/2011**

1)°Remplir la fiche d'inscription ci-jointe

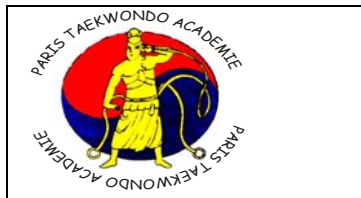
2) °Le règlement de votre inscription, qui comprend l'assurance ou la licence sportive FFTDA et l'adhésion annuelle au Paris Taekwondo Académie

3) °Comme chaque saison nous proposons des facilités de paiement: pour le règlement de votre abonnement annuelle à savoir règlement en 3 fois. Dans ce cas, tout les chèques sont a déposer le jour de votre adhésion, ensuite l'échelonnement du règlement se fera sur les 3 premiers mois suivant votre adhésion.

4)Un certificat médical d'aptitude a la pratique du taekwondo (obligatoire)

5) Fiche d'utilisation du droit à l'image

Les membres d'une même famille bénéficient d'une  
Réduction de 10% sur l'adhésion annuelle



**Paris Taekwondo Académie**  
122, Rue du chemin vert 75011 Paris  
(Téléphone : 06.62.49.18.96)  
<http://www.paristaekwondo.com>  
courriel : [qfriess@paristaekwondo.com](mailto:qfriess@paristaekwondo.com)



2.

## FICHE D'INSCRIPTION 2010/2011

### PARIS TAEKWONDO ACADEMIE



**Saison 2010/2011**

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Lieu : \_\_\_\_\_

Nationalité : \_\_\_\_\_

Adresse (le cas échéant celle des parents) : \_\_\_\_\_

Code Postal/Ville: \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_ Mobile : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

10° KEUP	9° KEUP	8° KEUP	7° KEUP
6° KEUP	5° KEUP	4° KEUP	3° KEUP
2° KEUP	1° KEUP	1° poom	2° poom
3° poom	4° poom		

Par la présente, je dégage le Paris Taekwondo Académie de toute responsabilité en cas d'accident qui surviendrait de mon seul fait à l'intérieur du dojang. Je m'engage à ne pas utiliser les techniques qui me seront enseignés dans un but illégal, ainsi qu'à respecter le règlement intérieur du club sous peine de renvoi.  
Par ailleurs, je suis informé(e) qu'une fois versées, les cotisations ne sont pas remboursables.

Fait à Paris, le \_\_\_\_\_

**SIGNATURE précédée de la mention lu et approuvé**  
[le cas échéant celle des parents]



**Paris Taekwondo Académie**  
**122, Rue du chemin vert 75011 Paris**  
 (Téléphone : 06.62.49.18.96)  
<http://www.paristaekwondo.com>  
 courriel : [qfriess@paristaekwondo.com](mailto:qfriess@paristaekwondo.com)



3.

### HORAIRE ET LIEUX DES COURS

<b>DOJANG</b>	<b>JOURS</b>	<b>PUBLIC</b>	<b>METRO</b>	<b>ADRESSE</b>
<b>Ecole arts martiaux Traditionnel</b>	<b>Mardi</b> 16h30 – 17h30	Adultes	<i>Maubert-Mutualité</i>	<i>34, rue de la montagne Ste Geneviève - 75005</i>
	<b>Mercredi</b> 14h30 – 15h30	Enfants		
	<b>Jeudi</b> 16h30 – 17h30	Adultes		
	<b>Samedi</b> 14h30 – 15h30	Enfants		
<b>Collège Alain Fournier</b>	<b>Mardi</b> 18h30 - 19h30 19h30 - 21h00	Ados Adultes Débutants	<i>Voltaire</i>	<i>87, rue Léon Frot 75011</i>
	<b>Vendredi</b> 20h30 - 21h45	Nunchaku coréen		
<b>Gymnase de la cours des lions</b>	<b>Lundi</b> 12h15 - 13h30 19h00 - 20h00 20h00 - 21h30	Adultes Ados Adultes	<i>Richard Lenoir</i>	<i>9, rue Alphonse Baudin 75011</i>
	<b>Mercredi</b> 10h - 11h00	Enfants	Saint-Ambroise	
	<b>Jeudi</b> 19h30 - 21h00	Adultes	St Sébastien	
	<b>Vendredi</b> 12h15 - 13h30	Adultes	Froissart	
	<b>Samedi</b> 10h00 - 12h30	Adultes		
<b>Gymnase Olivier de Serre</b>	<b>Samedi</b> 16h00 - 18h00	Enfants Ados Adultes	<i>Porte de Versailles</i>	<i>99 ter rue Olivier de Serres 75015</i>
<b>Gymnase Léo Lagrange</b>	<b>Mercredi</b> 21h00 - 22h00	Ceintures Noires	<i>Porte de Charenton</i>	<i>68, blvd Poniatowski 75012</i>



**Paris Taekwondo Académie**  
122, Rue du chemin vert 75011 Paris  
(Téléphone : 06.62.49.18.96)  
<http://www.paristaekwondo.com>  
courriel : [qfriess@paristaekwondo.com](mailto:qfriess@paristaekwondo.com)



#### 4.

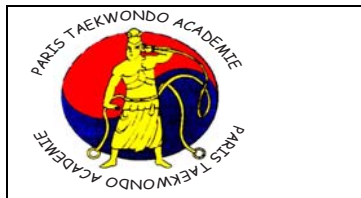
#### LE REGLEMENT INTERIEUR

---

Le « dojang » (lieu d'entraînement) est un lieu de perfectionnement physique et spirituel. Chaque pratiquant, à l'entrée, pendant l'entraînement et à la sortie du dojang, se doit de respecter une conduite et un certain nombre de règles qui font partie intégrante de l'enseignement du Taekwondo.

Tout pratiquant doit intégrer ces principes, qui sont rappelés ci-dessous mais aussi les faire respecter.

- Un certificat médical attestant de l'aptitude physique du pratiquant doit être impérativement présenté au moment de l'inscription;
- Lorsqu'un pratiquant entre ou sort du dojang, il doit saluer respectueusement, par ordres : le corps enseignants, les pratiquants les plus gradés, puis l'ensemble des autres pratiquants;
- Le pratiquant doit faire preuve d'un certain respect auprès de l'enseignant, de tous les pratiquants du dojang, mais également à l'égard des tous les enseignants et les pratiquants d'arts martiaux;
- La tenue et l'hygiène d'un pratiquant doivent être toujours impeccables. La tenue le Dobok doit être propre et porter l'écusson du dojang au niveau de la poitrine gauche. Les bagues, lunettes et autres bijoux doivent avoir été enlevés avant d'entrer dans le dojang. Les ongles de mains et de pieds seront toujours soigneusement coupés très court pour éviter tout risque de blessure;
- Afin de ne pas déranger la conduite des cours, le pratiquant se doit d'être ponctuel. L'enseignant pourra refuser l'entrée du dojang à tout pratiquant se présentant en retard;
- La présence aux cours est l'un des éléments essentiels de la pratique du Taekwondo, le pratiquant est invité à faire preuve d'une assiduité constante et à informer l'enseignant de ses éventuelles absence;
- De manière générale et pour des raisons de sécurité, l'accès au dojang est réservé aux enseignants et aux pratiquants. Le public n'est pas admis pendant les cours;
- il est demandé au pratiquant de ne pas parler pendant les cours, sauf s'il y est invité, afin d'éviter tout risque de blessure due à une inattention ;
- La pratique du Taekwondo est guidée par les principes de patience, de persévérance (innaé), de courtoisie, de politesse (yéesui), de respect d'autrui, de maîtrise de soi (keukki) et de loyauté, et vise à encourager l'harmonie avec les autres;
- Les techniques enseignées dans le cadre du dojang ne doivent être ni utilisées, sauf cas exceptionnel (ex : légitime défense), ni divulguées en dehors du dojang ;
- Si un pratiquant venait à blesser un pratiquant ou tout autre personne dans ou en dehors du dojang, l'enseignant pourra l'exclure sur le champ du dojang ou de l'association ;
- Le corps enseignant veille au respect des règles de conduite et des principes édictés ci-dessus, et est en droit de refuser d'enseigner ou de continuer d'enseigner à tout pratiquant qui ne les respecterait pas ou dont le comportement serait contraire aux principes de la pratique du Taekwondo.



**Paris Taekwondo Académie**  
122, Rue du chemin vert 75011 Paris  
(Téléphone : 06.62.49.18.96)  
<http://www.paristaekwondo.com>  
courriel : [qfriess@paristaekwondo.com](mailto:qfriess@paristaekwondo.com)



5.

## UTILISATION DU DROIT A L'IMAGE

---

À l'occasion des cours de taekwondo dispensé par l'Association vous/votre enfant pouvez/peut être filmé et/ou photographié et l'Association souhaite faire figurer photographies et films sur son site web. Les photographies peuvent également être publiées dans la presse française spécialisée.

Ces photographie(s) et ces films ne seront accompagnés d'aucune information susceptible de vous/votre enfant rendre identifiables, votre/son nom ne sera pas mentionné. Les légendes accompagnant la ou les photographie(s) ou le ou les films ne porteront pas atteinte à votre réputation/la réputation de votre enfant ou à votre/sa vie privée.

Nous vous remercions de bien vouloir nous confirmer votre approbation sur l'utilisation de ces photographies et de ces films dans les conditions précisées ci-dessus, en nous signant et datant le présent document.

En cas de refus de votre part, la/les photographie(s) et le/les films vous représentant/représentant votre enfant sera/seront mise en ligne, publiée(s) mais votre/son visage sera rendu flou avec un logiciel de retouches d'images de manière à le rendre non identifiable.

Je soussigné(e) : Nom/Prénom \_\_\_\_\_

Adresse/code postal : \_\_\_\_\_

père / mère / tuteur de l'élève : \_\_\_\_\_

### (RAYER LE PARAGRAPHE INUTILE)

- N'autorise pas la publication de photographie et/ou films me représentant/représentant mon enfant sur le site [www.paristaekwondo.com](http://www.paristaekwondo.com) et/ou dans la presse française spécialisée pour ce qui est des seules photographies.

- Autorise la mise en ligne sur le site internet de l'Association Paris Taekwondo Académie accessible à l'adresse [www.paristaekwondo.com](http://www.paristaekwondo.com) des photographies et films sur lesquels j'apparais/mon enfant apparait pris durant les cours de taekwondo auxquels je/il participe, ainsi que la publication des dites photographies dans la presse française spécialisée.

J'ai bien noté que je peux à tout moment demander à faire retirer les photographies et films mis en ligne sur le site internet de l'Association Paris Taekwondo Académie sur lesquels j'apparais, en m'adressant au président de l'association paris taekwondo académie ou le cas échéant au corps enseignants .

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

**Signature de l'élève (et de son représentant légal le cas échéant)**